



Tarifs Location Commune Saint-Jean-et-Saint-Paul

LOCATION DE SALLES COMMUNALES: Particuliers habitant la commune, Associations communales et Personnes morales extérieures				
		Du 1er mai au 31 octobre	Du 1er novembre au 30 avril	
Saint-Jean d'Alcas	Foyer Seul (uniquement durant les vacances et pour les associations communales)			Gratuit pour les associations communales**
	Foyer avec cuisine (uniquement durant les vacances et pour les associations communales)			
	Salle Renaissance	30.00 €	50.00 €	
	La Grange aux Marnes	40€/semaine pour les expositions		
Saint-Paul des Fonts	80.00 €	120.00 €		
	Salle communale (ancienne école)	30.00 €	50.00 €	
Caution ménage		200 €		

LOCATION DE MATERIEL (Tables - chaises) (DCM 21/07/2016)			
1 Table		2 €	Gratuit pour les associations**
6 chaises		2 €	
Caution prêt de matériel		300 €	

Pour toutes locations de salle ou de matériel,
contacter le secrétariat de mairie au 05.65.99.14.79 ou mairie@saintjeanetsaintpaul.fr

Un **formulaire de réservation** de la salle communale devra être préalablement déposé au secrétariat de mairie accompagné d'une **attestation de responsabilité civile**.

La demande de réservation sera alors instruite en fonction du calendrier des réservations et des nécessités de service.

Tout paiement concernant ces locations sera effectué par chèque bancaire libellé à l'ordre du SGC de Saint-Affrique.

**** La commune prend à sa charge les frais de chauffage afin de ne pas remettre en cause les activités associatives communales.**